

Dispositifs relatifs aux activités physiques, sportives et artistiques



Edito des IA-IPR

Les divers dispositifs proposés au lycée dans le cadre scolaire, qu'ils soient obligatoires ou facultatifs permettent aux élèves de s'engager dans des parcours culturels et sportifs variés.

Ces dispositifs ne visent pas le même but, ne disposent pas des mêmes horaires, possèdent ou non un programme. Ce qui les rassemble, c'est la possibilité pour un élève de s'épanouir dans un projet au-delà de l'EPS obligatoire. Qu'il s'agisse d'enseignement d'exploration, d'enseignement facultatif, de section sportive scolaire ou d'association sportive, ce qui peut être mis en évidence, c'est la formation que les élèves acquièrent. Cette formation va au-delà de la spécificité physique. En effet, dans les enseignements, des liens sont établis entre les différentes disciplines et permettent de donner sens aux apprentissages. Dans les sections sportives scolaires et à l'association sportive, la recherche du plus haut niveau sportif est associée au développement de valeurs qui formeront le futur citoyen.

Ce numéro propose des témoignages d'élèves, des exemples d'organisation et d'objectifs dans les dispositifs et les textes réglementaires.

Bénédicte Lemarié
Jean-Luc Cournac

<u>Edito</u>	Page 2
<u>Introduction</u>	Page 3
<u>Entretien avec Françoise Lhémy sur l'enseignement d'exploration art du spectacle</u>	Page 4
<u>Le projet du lycée Louis Liard sur l'enseignement d'exploration art du spectacle</u>	Page 6
<u>Présentation synthétique des enseignements d'exploration et facultatif, art</u>	Page 8
<u>Entretien avec Gilles Léger sur l'enseignement d'exploration EPS</u>	Page 11
<u>Questions à Marc Bertrand sur la section sportive rugby</u>	Page 15
<u>Projet d'enseignement facultatif EPS : Biathlon athlétique / musculation</u>	Page 18
<u>Au cœur des AS</u>	Page 25
<u>L'actualité nationale</u>	Page 30

Introduction

HEUREUX. Oui, des élèves heureux, ravis de venir en cours, pour qui la question du sens de l'école n'en est pas une, pour qui l'établissement est un lieu de réalisation de projets, d'épanouissement, oui, vous rencontrerez ces élèves dans les dispositifs particuliers de l'école. Nous nous sommes rendus dans leurs établissements respectifs afin de faire connaissance avec ces élèves et nous les avons interrogés selon un cadre commun. Ce sont donc des paroles d'élèves que nous vous proposons dans ce numéro.

Que vous les rencontriez dans les enseignements d'exploration, qui ont succédé à l'enseignement de détermination, dans les enseignements facultatifs, dans les sections sportives, tous se félicitent d'évoluer dans ces dispositifs réservés aux lycées. Pour ce qui concerne l'EPS celle-ci est présente, bien sûr, dans les sections sportives scolaires, elle est aussi fortement ancrée dans l'enseignement d'exploration, directement lorsque son enseignement et celui d'autres disciplines se complètent, et, indirectement, lorsqu'un professeur d'EPS s'investit dans un enseignement d'exploration pour lequel aucune discipline n'est directement lié à l'intitulé de cet enseignement.

Ainsi, nous écouterons tout d'abord les demoiselles de l'enseignement d'exploration « art du spectacle » du lycée Louis Liard de Falaise, enseignement qui n'est pas directement lié à l'EPS mais qui est conduit en collaboration par deux enseignantes d'EPS : Françoise Lhémy et Valérie Loiseau.

Les récents textes des lycées généraux et technologiques de 2010 définissent l'enseignement d'exploration EPS qui vise « l'apport de connaissances pluridisciplinaires, l'usage d'outils technologiques et la réalisation de projets » à travers huit thèmes d'études. (ex : Corps activités physiques et sciences; corps activité physique et santé.....) Les équipes pédagogiques choisissent trois thèmes qui s'appuient chacun sur la pratique de deux APSA, l'apport de connaissances de différentes disciplines, l'utilisation d'outils technologiques et une production finalisée individuelle ou collective illustrant le thème d'étude.

Pour faire vivre cet enseignement nous nous rendrons au lycée polyvalent Albert Sorel d'Honfleur où nous rencontrerons les élèves de l'enseignement d'exploration EPS encadré par Gilles Léger, professeur d'EPS.

Enfin, nous resterons à Honfleur, dans le même établissement, pour découvrir la section sportive scolaire rugby.

Au risque de nous répéter nous voudrions insister sur l'enthousiasme, la convivialité, la qualité des apprentissages qui règne dans ces dispositifs.

N.B : Si vous souhaitez réagir aux articles qui suivent vous pouvez envoyer vos commentaires à l'adresse suivante : rachid.chougar@ac-caen.fr

Rachid Chougar

Question à Françoise Lhémercy, professeur d'EPS au lycée Louis Liard de Falaise.

Enseignement d'exploration : Art du spectacle

L'enseignement d'exploration, création et activités artistiques, art du spectacle, au Lycée Louis Liard de Falaise est original à plusieurs égards mais c'est surtout un enseignement qui répond parfaitement à l'idéal de l'enseignement transversal tant son objet n'est imputable à aucune discipline.

C'est pourquoi il peut être à l'initiative de professeurs issus de n'importe quelle discipline. Ici, Françoise Lhémercy et Valérie Loiseau, professeurs d'EPS ayant la certification complémentaire art-danse, l'encadrent. Pendant un semestre les élèves découvrent la variété des métiers du spectacle, apprennent, en collaboration avec des professionnels du monde du spectacle : directrice artistique d'un festival de danse, danseurs et chorégraphes professionnels, régisseur général, lumière et son d'une salle

de spectacle... Parallèlement en enseignement facultatif art-danse un ensemble de disciplines, Français, Histoire, Philosophie se croise pour étudier les fondements des œuvres au programme et rivalisent d'imagination pour échafauder un spectacle des enseignements artistiques au final.

Ce qui frappe, d'entrée, c'est la diversité des parcours des dix élèves de la classe mais aussi leur unité. Certaines débutent la danse tandis que d'autres sont des danseuses « confirmées ». Certaines sont musiciennes tandis que d'autres n'ont aucune expérience du monde du spectacle. Ce qui les unit c'est une passion commune, très prononcée pour le spectacle, que nous vous proposons maintenant de partager avec elles.



Questions aux élèves

Pourquoi avoir choisi cet enseignement?

« Parce que je fais de la musique. Je joue du piano depuis dix ans. Au départ j'avais choisi un autre enseignement d'exploration, lettre et société, mais quand les copines m'ont renseignée sur celui-ci, j'ai quitté celui de lettres après trois semaines de cours pour venir ici. »

« J'adore le spectacle, j'ai déjà fait beaucoup de danse et de théâtre et je suis en train de découvrir tous les métiers du spectacle, costumier, coiffeur, technicien..... »

« J'organisais déjà des spectacles car j'ai intégré une troupe de danse depuis longtemps et je pensais tout savoir ou presque. En réalité cela n'a rien à voir avec ce que je pensais, j'apprends plein de choses ici. »

Comment expliquez-vous que vous ne soyez qu'entre filles?

« C'est juste le hasard »

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'enseignement d'exploration par rapport aux disciplines traditionnelles, Histoire, EPS, Maths.....?

« Nous sommes plus motivées car c'est une passion et ce qu'on apprend pourra nous servir plus tard, cela ne peut que nous enrichir »

« Au début de l'année on découvre tous les métiers et on a un projet concret. Les autres disciplines ne nous font pas travailler sur un projet à court terme. Les autres matières ne nous font pas partager de projet »

« Ici on a choisi. On ne ressent pas, dans les autres disciplines, les relations entre la théorie et la pratique. Ici on approfondit ce qu'on sait déjà et on apprend des choses mais l'apprentissage s'effectue parce qu'on crée quelque chose et ce n'est pas seulement le professeur qui nous apprend! »

« Le seul inconvénient est que cet enseignement ne dure pas toute l'année car l'établissement a choisi de le programmer trois heures sur un semestre au lieu d'une heure trente à l'année »

Pourquoi ne pas avoir opté pour l'enseignement d'exploration EPS ?

« Car on a déjà de l'EPS dans notre emploi du temps et, ici, c'est différent du sport c'est de l'art! Vous savez si nous venons toutes de loin et si on est toutes internes c'est aussi parce que l'option art-danse nous a convaincues »

Que vous apporte cet enseignement?

« Des connaissances sur le monde du spectacle vivant mais surtout une expérience de vie très importante. Monter un spectacle, cela ne nous arrive pas tous les jours! On le vit vraiment cela ne peut nous apporter que du plus. Et puis, nous avons été choisies, tout le monde ne peut pas intégrer cet enseignement, nous sommes chanceux, alors on va se donner à fond, on ne doit rien gâcher. »

« Pensez, on peut rencontrer des chorégraphes, des danseurs... et c'est très intéressant! Avant on pratiquait la danse en tant que danseuse uniquement, une fois par semaine, alors que là, on entre dans le monde de la danse, on n'est pas seulement des exécutants »

« Aussi quand on a du mal au lycée dans d'autres matières cela nous aide, cela nous motive à aller en cours »

Pensez vous poursuivre ensuite, en première...?

« Oui. Toutes. »

Avez-vous un projet précis dans cette voie?

« C'est encore diffus, nous n'en sommes qu'au début! »

Ci-dessous le projet du lycée Louis Liard sur l'enseignement d'exploration art du spectacle.

ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION
Création et Activités Artistiques
ART DU SPECTACLE
LYCEE LOUIS LIARD DE FALAISE

➤ **Mise en œuvre :**

Texte : 1h30 année par élève

Au lycée : un semestre avec un créneau de 3h (septembre à début février)

➤ **Enseignantes :**

Les deux enseignantes art danse interviennent pour moitié chacune sur l'ensemble du volume horaire.

➤ **Elèves :**

Effectif de 10 élèves

09 élèves sur 10 suivent aussi l'enseignement facultatif ART danse en seconde sur un volume horaire de 3heures hebdomadaires.

➤ **Contenus :**

Totalement différent et très complémentaire de l'enseignement facultatif ART :

En exploration : travail axé sur les filières professionnelles concernées par le spectacle vivant en général et par le spectacle de danse en particulier {cf BO N°4 du 29 avril 2010 : objectifs :

- Découvrir la diversité des métiers liés aux activités artistiques
- Réaliser un projet en se confrontant à des œuvres et à des questions à mettre en relation avec les situations professionnelles étudiées.
- Identifier les parcours de formation permettant d'y accéder.}

En art danse : travail autour de la culture chorégraphique.

➤ **Projet 2010/2011 lycée Louis Liard**

Support du projet

Tenant compte des forces et compétences professionnelles et pédagogiques existantes dans la région et autour du lycée Louis Liard, le projet prendra appui sur la structure culturelle *Chorège*, basée à Falaise.

Celle-ci accueillant depuis fin 2009 « le Relais culturel régional danse » visant à favoriser l'expression et la création artistique, la médiation et la coopération culturelles en Basse Normandie.

Chorège organise aussi depuis plusieurs années le festival « La danse de tous les sens ».

Axe de travail choisi :

Aborder l'univers de la création artistique d'une compagnie professionnelle de danse.

- Projet initial
- Conception
- Réalisation
- Présentation
- Bilan

Pour cette année, le choix de la compagnie est guidé par l'activité du relais culturel danse qui accueillera 3 compagnies en résidence à Falaise.

Ce travail autour de la résidence mènera en parallèle à une réalisation par les élèves d'un projet collectif basé sur la conception, réalisation, du spectacle des enseignements artistiques du lycée, intitulé « fragments d'arts »,

A partir de l'observation du travail de différentes compagnies rencontrées :

- Qu'est-ce qu'une compagnie, (différence avec Groupe ?)
- Qu'est-ce qu'une résidence ?
- Quelle est l'argument qui a généré le projet artistique, comment ?
- Qu'est-ce qu'un chorégraphe ?
- Qu'est-ce qu'un danseur professionnel ?
- Comment prépare-t-on un spectacle ?
- Qui s'occupe de la communication ?
- Comment se fait la mise en plateau ?
- Quelles sont les contraintes ?
- Quels sont les techniciens qui participent au bon déroulement du spectacle sur scène ?

Qu'est-ce qu'un relais culturel ?

- Quel est le rôle d'une directrice artistique ?
- Quel est le rôle d'un service culturel municipal ?
- Qu'est-ce qu'un CCN ? quels sont les besoins humains professionnels ?

Concrètement :

Travail individuel et de groupe autour de recherches et élaboration de fiches « techniques » et d'un « carnet de recueil » faisant état de tous les éléments forts et importants liés aux compétences relatives à la découverte des métiers des arts du spectacle.

Rencontres avec des professionnels (directrice artistique du festival, chorégraphes de compagnies, administrateur du CCN, régisseur, technicien du son au théâtre, spectacles...)

☐☐☐ → Quelles réalités pour l'élève dans la construction d'un spectacle ?

Répertorier les besoins (humain = nombre de personne nécessaire au déroulement (billetterie, entrée et sortie de salle, déroulement du filage)

Organiser, mettre en place (autour du spectacle lui-même : planning des répétitions, programmation, régie son et lumière, costumes, décors, maquillage, logistique organisationnelle, invitation...)

Communication interne = élèves / parents d'élèves / enseignants/ personnes

Communication externe = presse, site internet, messagerie électronique

Merci à Françoise Lhémercy et à toute sa troupe

ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION

Créations et activités artistiques

Construire un projet de formation relié à un horizon professionnel

4 domaines : Arts visuels, Arts du son, Arts du spectacle, Patrimoines

Un programme fondé sur un **projet à construire** en fonction :

D'un ou plusieurs questionnements définis par le professeur en relation avec un ou plusieurs lieux ou situations liés à l'environnement du lycée.

Interroger les professionnels et découvrir la diversité des métiers de la culture et des arts.

Rencontre et étude de références artistiques représentatives du domaine d'enseignement choisi.

Pour :

Découvrir la diversité des métiers des arts et de la culture.

Identifier des parcours de formation pour y accéder.

54 heures annuelles (1,5 H par semaine)

ENSEIGNEMENT FACULTATIF

Arts

Poursuivre le parcours des enseignements du collège par une formation culturelle générale

6 domaines : Arts plastiques, Cinéma, Danse, Histoire des arts, Musique, Théâtre

Un programme fondé sur deux **composantes essentielles** :

Une pratique artistique

Une approche culturelle et historique.

La pratique artistique : individuelle ou collective, liée à la spécificité des domaines enseignés, parfois adossée à l'intervention régulière d'acteurs de la culture.

L'approche culturelle : étude des œuvres et des mouvements.

Pour :

Asseoir des connaissances et des repères historiques.

Développer des méthodes d'analyse et de synthèse.

3 heures par semaine

En Seconde : possibilité de cumuler les deux enseignements

A l'issue de la classe de Seconde, l'élève peut choisir de poursuivre :

→ un enseignement de **spécialité en série L**

→ et /ou **un enseignement facultatif** pour les autres séries

ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION

Création et activités artistiques - Arts du spectacle

Proposer un parcours de découverte placé au cœur des réalités du spectacle vivant

4 domaines : la danse, le cirque, le théâtre, la musique

Un programme fondé sur un parcours de découverte et la réalisation de projets pour :

- Découvrir la spécificité et la complémentarité des métiers dans un cadre de création.
- Mettre l'élève en relation avec des situations professionnelles présentes dans l'environnement du lycée.
- Identifier des parcours de formation, découvrir la diversité des compétences et des métiers de la culture et des arts.
- Associer des compétences relatives à une culture personnelle et celles qui sont relatives à la découverte des métiers des arts du spectacle.

Et cela dans des démarches de projet et donc des partenariats ou des jumelages qui créent un lien entre des lieux et les professionnels et les élèves (un parcours « d'école du spectateur »).

54 heures annuelles (1,5 H par semaine)

ENSEIGNEMENT FACULTATIF

Arts Danse

Ouvrir à la diversité des notions relevant de l'art chorégraphique.

- Poser des repères dans le monde de la danse.
- Acquérir et approfondir des compétences pratiques en expression chorégraphique.
- développer sa connaissance et sa pratique de la danse en explorant d'autres domaines de l'art et de la pensée.

Deux composantes :

- **pratique:** projets chorégraphiques individuels ou collectifs pour vivre une triple expérience de danseur /interprète, chorégraphe et spectateur.
- **culturelle:-** Elle s'organise autour d'une **thématique centrale** et met en évidence la pluralité de la danse.
- Elle explore les **notions fondamentales** de la danse:
 - le corps en mouvement
 - Les procédés d'élaboration de l'œuvre
 - Les modes de réception esthétique

Les compétences acquises s'évaluent dans 5 situations d'apprentissage: composition, improvisation, interprétation, réception du spectacle, production écrite et orale.

3 heures par semaine

Question à Gilles Léger, professeur d'EPS au lycée Albert Sorel d'Honfleur.

Enseignement d'exploration EPS à Honfleur

En écho à l'enseignement d'exploration arts du spectacle de Falaise nous nous intéressons ici à un autre enseignement d'exploration qui, cette fois, est directement lié à l'EPS. Pour ce, nous avons choisi le lycée polyvalent d'HONFLEUR car le lycée a toujours eu une vocation sportive, l'option EPS existe au lycée depuis 1999. Les élèves proviennent, en majorité, de trois collèges, celui d'Honfleur bien sûr, celui de Pont l'Evêque et celui de Beuzeville. Ce recrutement ciblé permet de bien informer chaque élève sur l'enseignement d'exploration du lycée d'autant plus que les enseignants du collège d'Honfleur et ceux du lycée travaillent en étroite collaboration : les enseignants du collège interviennent ponctuellement dans cet enseignement d'exploration.

Ce dispositif, coordonné par Gilles LEGER, a succédé à la seconde de détermination EPS. Ici, ce qui prévaut, ce qui est centre de la réflexion, c'est le cursus sportif de l'élève tout au long de sa scolarité au lycée. Ainsi, le passage d'un dispositif à l'autre a été pensé en termes de compétences que l'élève devra acquérir pendant trois ans. L'idée n'est pas d'inviter l'élève « à venir voir », « à découvrir » mais à bâtir avec lui un projet sur trois ans. Aussi l'équilibre des APSA a-t-il été chamboulé. L'apprentissage est pluriel. Les cinq compétences propres de l'EPS sont abordées et on y ajoute une spécialisation en HANDBALL, seule activité programmée pendant les trois années. Cette spécialisation inclut des cycles pendant les cours d'EPS, une pratique de bon niveau UNSS et une analyse réflexive sur l'activité. Tous les élèves de l'enseignement d'exploration et de l'option EPS sont de facto inscrits à l'association sportive ce qui amène le lycée à présenter six équipes en compétition.

En classe les élèves sont invités à réfléchir sur des thèmes différents; l'intérêt des étirements pré et post compétitifs, l'intérêt des connaissances en anatomie et physiologie pour comprendre la préparation à l'effort, l'optimisation de la performance et la traumatologie sportive mais aussi la place du sport dans notre société; ses atouts et ses dérives. L'élève est un acteur de ses apprentissages, il produit un ou plusieurs documents, effectue des recherches, en s'appuyant sur deux ou trois disciplines. Par exemple un document, nourri de connaissances en sciences de la vie et de la terre (SVT) et en EPS, sur « la course d'orientation en forêt, sa faune et sa flore » a été présenté par un élève.

Les collègues s'attachent aussi, à travers un accompagnement personnalisé des élèves, à travailler de manière transversale avec d'autres disciplines introduisant des relations entre EPS et Mathématiques ou EPS et SVT. En retour les collègues des autres disciplines s'appuient sur cet enseignement pour transmettre leurs contenus d'apprentissage.

Tous ces travaux conduisent les élèves et l'encadrement à mener des projets extraordinaires, relayés par la presse, comme celui du voilier « j'impressionne ». Fruit d'une collaboration financière et passionnelle entre des partenaires privés et publics ce voilier permet non seulement de former des skippers et des équipiers de grande valeur mais aussi de continuer le travail transversal entrepris, de rendre palpable des notions mathématiques ou des notions environnementales par exemple.

Il est bien évident qu'un travail d'une telle qualité attire les candidatures des collégiens. Chaque année une journée portes-ouvertes est organisée par le lycée et

l'enseignement d'exploration est présenté. L'afflux des candidatures a conduit l'équipe EPS à privilégier la qualité du dossier scolaire au détriment de toute autre considération. Nous retrouvons, ici aussi, des élèves passionnés par ce dispositif. Nous vous invitons à faire connaissance avec eux.

Questions aux élèves

Pourquoi avoir choisi cet enseignement d'exploration ?

« Parce qu'on aime le sport! On pratique tous une activité à l'extérieur alors on poursuit notre passion au lycée. Cela nous pousse à découvrir nos limites. »

Quels sont les avantages et les inconvénients de cet enseignement?

« Les avantages sont nombreux au premier rang desquels nous avons moins de cours ou l'on est assis. Au début on pensait ne faire que du sport mais, finalement, les relations entre l'EPS et les autres disciplines on trouve cela bien. L'inconvénient majeur c'est que, le soir, on est crevé!

Que vous apporte cet enseignement?

« Des connaissances en rapport avec le sport »
« L'ambiance est bon enfant cela soude les élèves entre eux »

Pensez-vous poursuivre ensuite?

« Non on est pas sûrs. Cela dépendra de notre orientation. Si on se retrouve dans une filière dans laquelle il y aura beaucoup de travail on ne poursuivra pas. »

Avez-vous un projet précis dans la voie sportive?

« Non c'est encore vague. On sait juste que Kinésithérapeute ou STAPS cela pourrait nous intéresser. C'est vrai qu'on a plutôt envie de faire un métier qui tourne autour du sport »

Réflexion générale et thèmes retenus pour l'enseignement d'exploration au LPO Albert Sorel d'Honfleur.

I/ AXES DE REFLEXION

Au vu des exigences institutionnelles, de la mise en place de l'enseignement de complément dans le cycle terminal, du travail engagé depuis 1999 autour de l'enseignement de détermination, des orientations développées au colloque du 11 mai à Paris, voici les points essentiels qui organisent notre réflexion et notre choix d'entrée dans cet enseignement :

⑩ un mot d'ordre « Culture et Techniques » : une approche lucide et contextualisée des APSA dans un cadre sociétal, des compétences spécifiques, des connaissances

transférables, des savoir-être relationnels.

⑩ L'importance de l'existence des Points de Convergence avec les autres disciplines : cet axe est appelé à fortement se développer et rencontre auprès de notre communauté éducative un fort intérêt : la mise en place de l'accompagnement personnalisé a représenté pour nous un très fort axe de développement et de lisibilité de notre enseignement : projet voile et mathématiques, environnement-APPN-SVT, Spectacle-Danse-Théâtre-Français,...d'autres projets sont en train de voir le jour et placent la nécessité d'une réflexion plus générale sur le sens des apprentissages.

⑩ Le choix d'un moment, d'une heure de « Théorie en salle », pour faire le point sur les compétences acquises, le temps d'une analyse réflexive, la constitution de dossiers dans un souci de soutenance, d'argumentation orale et/ou écrite.

⑩ Une Originalité dans la forme des apports et de la construction des savoirs : la mise en place de stages, journées, actions, formation qualifiante : SST (secourisme en milieu professionnel), stage voile, stage ski, journée handisport, sorties au golf, baptêmes de plongée, spectacle Danse contemporaine, sortie à l'INSEP, Raid APPN, Téléthon, Fête du sport,...ce point représente le sel de notre enseignement pour les élèves et représente un temps très fort de réinvestissement des compétences.

⑩ Des Rencontres : nous engageons un travail de fond pour encore accentuer ce point : ceci dans un souci de connaissances des enjeux et des formations autour des « métiers du corps »: la rencontre avec des professionnels nous apparaît comme un moment clé pour ces jeunes souvent détenteurs de projet professionnel autour de ce secteur. A ce titre, nous travaillons dans le cadre du projet d'établissement (Axe Parcours Des Métiers et Formations) sur un mini colloque où nous serions à même d'inviter des professionnels notamment issus de l'enseignement de détermination EPS de l'établissement : un professeur EPS, une préparatrice physique, un pompier, un éducateur Activités Physiques Adaptées, un kiné,...

⑩ L'Association Sportive : comme lieu de réinvestissement et d'expérimentation des compétences : Compétitions, citoyenneté, Formation, mise en place d'une journée promotionnelle Rugby-Fair-play le 21 septembre prochain

II / THEMES D'ETUDE ET APSA RETENUES

1. Corps, Activités Physiques et Environnement

APSA : Plongée subaquatique et Course d'Orientation

2. Corps, Activités Physiques et Sécurité

APSA : Musculation et Gymnastique Sportive

3. Corps, Activités Physiques et Entraînement

APSA : Handball et Rugby

III / COMPETENCES DEVELOPPEES LIEES AUX THEMES.

1. Environnement

Plan procédural : se mouvoir dans un environnement inhabituel, assurer sa sécurité et celles des autres en fonction des contraintes liées à l'environnement spécifique, se repérer dans ces espaces originaux.

Plan déclaratif : Connaissance et utilisation du matériel (cartes, boussoles, logiciels en CO/blocs, Stabilisateurs, PMT, profondimètre, manomètre, détendeurs en Plongée)
Techniques de déplacement et méthodologie des APSA
Règles de sécurité liées à l'environnement
Connaissance du milieu et sensibilisation à la préservation des écosystèmes

Point d'orgue : Stage de Ski alpin : production d'un dossier : Montagne et APS

Raid APPN en Pays d'Auge : Canoë, VTT, CO, Orientation, Escabranche
: gestion de la vie en collectivité, production photo et article sur le site du lycée.

Baptême de plongée sur sentier sous marin didactique en Mer après
apprentissage en piscine

2. Sécurité

Plan procédural : assurer sa sécurité et celle des autres dans les APSA : aménagement du milieu, éducation posturale, maîtrise des chronologies et pratique d'échauffement, d'étirement, de contrôle physiologique, maniement du matériel, techniques de parade, d'aide, de coopération.

Plan déclaratif : notions d'anatomie, physiologie (contraction musculaire, seuils d'inhibition des étirements, développement de la force, amélioration de la souplesse,...), éducation à la reconnaissance et perception des risques, prévention des blessures et techniques de secourisme ([passage du SST](#) par un collègue professeur d'EPS habilité)

3. Entraînement

Plan procédural : Se situer dans le timing, le canevas de la séance : échauffement, gammes fondamentales, étirements, séquences études, concertation : acquérir de l'autonomie dans l'échauffement généralisé, l'hydratation, les étirements, pouvoir conduire le groupe dans certaines phases.

Plan déclaratif : Méthodologie de l'entraînement, notions de planification, mise en place d'objectifs pour soi, pour un groupe. Connaissances des APSA, le jeu, les ressources du joueur (4 bio)

L'association sportive est le lieu de prédilection pour l'expérimentation de ces compétences : situations d'entraînement, arbitrage, managérat.

Merci à Gilles LEGER et à ses élèves

Question à Marc Bertrand, professeur d'EPS au LPO d'Honfleur.

Section sportive RUGBY

Autre exemple de dispositif où l'EPS joue un rôle central c'est celui de la section sportive scolaire. Au LPO d'Honfleur, elle est encadrée par Marc Bertrand et s'intéresse au Rugby. Le LPO d'Honfleur compte 396 élèves et la section sportive rugby concerne 48 élèves répartis en seconde, première et terminale sur les deux lycées, général et professionnel.

En fait, ces 48 élèves, tous internes sont disséminés dans quasiment toutes les filières de l'établissement.

En partenariat avec le comité territorial de Normandie de Rugby, la section sportive recrute ses élèves dans toute l'académie et accueille aussi, sur dérogation, des élèves d'une autre académie proche géographiquement : La Haute Normandie. Ce qui compte vraiment c'est en premier lieu le dossier scolaire de l'élève, regardé sur 2 ans en 4ème et en 3ème et surtout l'adéquation entre le projet de l'élève et ses résultats. Bien sûr, en second, le niveau sportif est apprécié puisqu'il faut être licencié dans un club, effectuer des tests de sélection techniques et physiques et éventuellement pouvoir justifier d'une sélection régionale.

Fort de son expérience de 7 ans, Marc BERTRAND note avec satisfaction que les élèves qui étaient en difficulté au Collège retrouvent ici une certaine confiance, « une estime de soi positive » mentionneraient les programmes EPS. C'est une occasion unique de les remettre sur la voie de la réussite scolaire surtout pour les élèves du lycée professionnel (LP) qui jouissent, au regard des autres élèves du lycée, d'un autre regard que l'élève traditionnel du LP.

De plus, dans la section sportive, l'appartenance à telle ou telle filière disparaît dans les échanges entre les élèves au profit d'une collaboration fructueuse basée sur une passion commune, le sentiment fort de vivre la même expérience.

De ce fait, la section sportive obtient 91% de réussite scolaire si l'on prend en compte le passage au niveau supérieur et/ou l'obtention d'un diplôme. Ce qui est une évidence pour chacun c'est la raison de sa présence, le sens si recherché par d'autres élèves ici, n'est jamais questionné. Mieux, si un élève devait dévier du chemin de l'élève correct, tant sur le plan du comportement que sur le plan du travail, un simple rappel du motif de sa présence par son professeur suffirait à modifier la situation.

On peut affirmer qu'au delà d'une simple relation entre le professeur et ses élèves Marc BERTRAND qui s'occupe de ses élèves tous les jours, a su tisser des liens forts de confiance et de respect si chers aux adolescents.

Très attaché au suivi de la scolarité de ses protégés, le projet de métier ou d'études des élèves est au centre des préoccupations de l'encadrement. C'est pourquoi, l'élève est suivi dans son cursus scolaire, en lien avec les parents et les autres professeurs. Sa journée est rythmée sans temps mort. L'élève est aussi suivi dans sa relation avec le monde du rugby. De 15 ans à 19 ans le comité de rugby suit attentivement chacun d'eux mais la section sportive scolaire s'interdit tout lien avec

le monde professionnel. Enfin, l'élève est suivi physiquement, psychologiquement et sportivement. Ce qui prime, souligne Marc BERTRAND, c'est la sécurité des joueurs. Aussi le suivi médical des élèves est systématique dès lors qu'un élève se blesse.

Si ce type de problème survient, le principe de précaution est appliqué, l'élève se rend chez le médecin puis, le plus souvent, chez le kinésithérapeute car le lycée a pris l'habitude de travailler avec un groupement de kinésithérapeutes.

La progression du joueur s'appuie sur trois leviers. Le premier est la technique individuelle de l'élève qui, seule, permet à ce dernier de s'insérer dans un projet de jeu collectif en lien avec la compétition. Le second est tactique et stratégique et vise une meilleure compréhension du jeu par l'élève. Enfin, le dernier est physique avec alternance de terrain et de musculation. Bien que dans un dessein de présentation de ces leviers nous ayons eu besoin de les distinguer, dans la pratique chacun d'eux est interdépendant des autres.

Nous ne saurions que trop peu faire partager l'enthousiasme, la volonté de réussir, l'abnégation de ces jeunes si nous omettions de parler du sujet qui les galvanise.

En sept années d'existence la section sportive scolaire rugby d'Honfleur a disputé trois fois le championnat de France excellence. Pour mieux se rendre compte, les élèves ont fait partie des douze meilleures sections sportives des lycées de France.

Les différents classements en 2007 (9ème), 2008 (7ème) et 2010 (7ème) ont été couronnés, par deux fois, du challenge du fair-play. En raison de ce palmarès l'UNSS France a incité la section à déposer un dossier de candidature pour le tournoi international de rugby qui regroupe chaque année au Japon les meilleurs lycées de la planète.

Impressionné par le challenge Marc BERTRAND s'est assuré auprès d'un lycée de Dax, qui a déjà participé à ce tournoi, multiples Champion de France, s'il ne risquait pas de mettre ses élèves en danger. Réconforté, le problème principal résidait dorénavant dans le fait que seuls 26 élèves sur les 48 que comporte la section pourraient partir.

Des règles ont été partagées par tous et, à nouveau, le rôle éducatif de la section a été mis en avant puisque la seconde règle précise qu'un élève ne pourra participer au tournoi que si et seulement si son comportement en cours et en dehors est jugé irréprochable. Malgré la déception, ceux qui n'ont pas été « élus » sont restés concentrés sur leur projet ce qui montre, une fois de plus, un altruisme et une maturité rares à cet âge!

Bien plus qu'un simple tournoi, dont l'objectif est de gagner tout de même, cet événement sert à créer des liens entre les différents partenaires sociaux sur le territoire normand, région, entreprises locales et comité de rugby notamment mais aussi entre la Normandie et le Japon.

Nul doute que lorsqu'ils seront sur l'île de KYUSYU, les élèves du LPO d'Honfleur auront à cœur de montrer tout le travail éducatif et sportif qu'ils ont réalisé.

La section sportive est une réussite scolaire de premier plan dont l'EPS toute entière peut se plaire à mettre en avant. Comme aime à le rappeler Marc BERTRAND, cette construction, qui concilie activité physique et étude n'est pas encore assez développée chez nous. L'opinion enthousiaste des élèves qui va suivre maintenant va dans ce sens.

Questions aux élèves

Pourquoi avoir choisi la section sportive?

« Parce que cela va nous apporter une formation. En premier en rugby car dans nos clubs on ne retrouve pas la même qualité d'encadrement et en plus, ici, on s'entraîne tous les jours. Cette formation est un plus pour notre club. Pour nous Honfleur c'est bien situé car c'est central, ça réunit les deux Normandie. En second,

les études. On mêle notre passion et les études, du coup, cela nous aide à travailler. Nous sommes bien cadrés, on est accueillis dans des locaux très corrects alors on ne souhaite pas être écartés de la section sportive. Le fait d'être ensemble, de vivre une expérience commune, c'est super! »

Que vous apporte cet enseignement? Avez-vous un projet précis après le lycée ?

Oui, dans le sport. Ici on a appris à vivre en collectivité et on nous donne plus de responsabilités par rapport à un lycéen « classique ». D'un point de vue sportif cela nous permet de connaître nos limites car le niveau physique est élevé. Sur le plan scolaire on s'entraide beaucoup entre nous. Quoi qu'il adviendra ensuite cela restera une expérience super, un projet super et on restera en contact entre nous.

Quels sont les inconvénients de la section sportive ?

On a moins de temps pour travailler et c'est difficile surtout l'année du bac. En première année, quand on arrive, la distance avec la famille, le fait de ne pas rentrer tous les soirs, c'est difficile pour chacun alors on devient vite amis. Enfin le transport est un problème car Honfleur ne possède pas de gare SNCF.

Merci à Marc BERTRAND et à tous les élèves de la section rugby et bonne chance!

N.B. : Au moment où nous avons rédigé cet article les tristes événements du Japon, que chacun sait, n'étaient pas encore survenus.

Projet d'enseignement facultatif EPS : Biathlon athlétique / musculation

Au lycée Victor HUGO de CAEN. Anne Levard

Cadre institutionnel : BO spécial n°4 du 29 avril 2010 rappelé en italique et en bleu dans ce texte.

PREAMBULE :

L'ambition du lycée est d'assurer la réussite de chaque lycéenne et lycéen. L'option EPS s'adresse à un public diversifié d'élèves et doit être accessible à tous. L'option EPS attire chaque année un public varié d'élèves issus de milieux sportifs très différents : sports collectifs, combat, gymnastique, voile ou planche à voile, avec quelques jeunes athlètes de clubs qui restent minoritaires à l'arrivée en seconde.

Les 2ndes et 1ères fonctionnent déjà depuis 2001 avec l'approche des épreuves combinées. Ils sont évalués chaque trimestre sur un total de points en biathlon athlétique, ainsi que sur des compétences méthodologiques démontrées en athlétisme et en musculation.

L'intérêt des disciplines athlétiques n'est plus à démontrer dans cette approche d'ouverture à un large public. Ce sont des activités particulièrement variées qui touchent autant les filles que les garçons, et qui ont l'avantage de permettre à tous les gabarits de se réaliser.

Le choix de la musculation en deuxième activité, ajoute à cette transversalité. C'est l'activité support idéale pour développer le « savoir s'entraîner » et conduire les élèves vers l'appropriation d'un habitus santé.

1 / OBJECTIFS :

** c'est une approche spécialisée de l'EPS fondée sur la pratique de 2 APSA.*

Le biathlon athlétique et la musculation sont proposés.

** qui permet à l'élève d'acquérir des compétences permettant d'optimiser les processus de préparation et de réalisation d'une performance.*

Chaque élève doit trouver l'occasion de mobiliser son potentiel à son meilleur niveau, mais au delà, l'intérêt de l'option est bien d'acquérir des compétences et connaissances permettant d'approfondir les processus de réalisation d'une performance. Périodisation de l'entraînement, cycles de travail, notions de surcompensation sont les connaissances à s'approprier lors de cet enseignement.

** qui doit favoriser une méthodologie d'entraînement personnel qui complète les acquis de l'enseignement commun.*

On retrouve le savoir s'échauffer, la préparation à l'effort, l'adaptation des charges de travail, mais aussi l'importance des méthodes de récupération et d'étirements déjà développées dans l'enseignement commun.

2 / ORGANISATION :

** sur l'intégralité du cursus, les 2 mêmes APSA relevant de deux compétences propres sont retenues. Elles sont issues des listes nationale et académique.* Le biathlon athlétique relève de la CP1, la musculation de la CP5. Le biathlon athlétique fait partie de la liste académique en EPS obligatoire (niveau 4) et en EPS facultative ponctuelle (niveau 5) ; la musculation est depuis plusieurs années une épreuve nationale au BAC.

Ces 2 activités sont parfaitement complémentaires pour atteindre les objectifs au plan des compétences culturelles et méthodologiques.

** les compétences méthodologiques et sociales (CMS) sont approfondies dans les 2 APSA offertes aux élèves.* Les compétences méthodologiques sont définies et évaluées à part égale (10pts) avec les performances athlétiques en seconde (10pts pour le biathlon trimestriel des secondes).

CMS1 : s'engager lucidement dans la pratique :

S'échauffer pour réaliser la séance en sécurité, s'étirer en fin de séance et savoir mener une récupération active, savoir se placer sous des charges, adapter les charges de travail au ressenti, s'engager dans les activités en fonction des moyens du moment (haies-perche...)

Les activités athlétiques ont cet intérêt d'obliger les élèves à s'investir sur du long terme, de consentir des efforts en sachant différer les effets de l'entraînement : concourir en étant bien préparé, ressentir le plaisir et l'aisance motrice d'une performance qui conclut logiquement le travail accompli. Expérimenter concrètement le phénomène de surcompensation lié à l'entraînement.

CMS2 : respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité :

Parer et manipuler le matériel en musculation ou en athlétisme, être attentif à l'effort de l'autre, conseiller, juger. La philosophie de l'option EPS au lycée est de faire investir aux élèves les différentes facettes de la pratique sportive : compétiteur, entraîneur, juge. Le nombre très important de jeunes officiels formés chaque année peut en témoigner, du niveau district au niveau national. D'autre part les effectifs étant importants (entre 45 et 55 licenciés à l'AS athlétisme tous les ans), lors des premières compétitions les « anciens » ont toujours encadré les débutants et joué leur rôle de conseil (marques de sauts, réglage des starting-blocks, gestion psychologique de la compétition...)

CMS3 : savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement :

Savoir tenir son cahier d'entraînement à jour : tests de CPM, de musculation, relevé des charges des séances, chronos effectués, temps de récupération, ressentis, relevés des performances en compétition.

L'élève doit savoir se situer à un moment donné par rapport aux autres, par rapport à soi dans une logique de progression.

Chercher des informations sur l'activité, ou sur un sujet particulier. S'approprier des éléments d'information, en faire le témoignage.

** Le niveau 4 de compétence est exigible pour les 2 APSA en seconde. (Le niveau 5 de compétence attendue est exigible au cycle terminal)*

Ceci nécessite un emploi du temps favorable (répartition du temps de pratique physique dans la semaine), des installations adéquates (grand gymnase pour les courses de haies l'hiver et la musculation) et des effectifs adaptés (au-delà de 20 élèves en musculation, le matériel est insuffisant).

L'atteinte de ces niveaux sera validée chaque trimestre en seconde par :
7pts de performance en biathlon athlétique et 3pts pour les critères méthodologiques

3pts de performance en musculation et 7 pts pour les critères méthodologiques

** Le suivi personnalisé*

*Des fiches d'évolution de performance et un cahier de suivi de la pratique personnelle organisent la trace du suivi personnalisé de l'élève. Ce carnet permet de rendre compte des connaissances effectives acquises par l'élève **sur lui-même** (charges d'entraînement, paramètres personnels de la performance, etc.)*

***sur l'activité** (histoire, règlement, éthique, actualité)*

***sur l'environnement humain et matériel** (entraîner, juger, arbitrer, organiser, sécuriser, etc.)*

En seconde les exigences sont de tenir à jour ses fiches de tests, de se situer par rapport au groupe, de tenir à jour sa fiche de suivi en musculation, ainsi que le relevé des performances en compétition. En première et terminale, un classeur d'entraînement plus complet est corrigé chaque trimestre. Ce classeur sera donc institué dès la classe de 2^{nde} à la rentrée 2010.

**Une version informatisée de ce carnet contribuerait à la maîtrise des outils informatiques par l'élève, tout en offrant à l'enseignant un support de pilotage plus individualisé du processus de formation de chacun des élèves.*

Les documents nécessaires à l'élaboration du classeur d'entraînement sont en ligne sur le site de l'option EPS, dans une rubrique spécifique.

<http://www.etab.ac-caen.fr/vhugo/athletisme/infoption/leclasseur.htm>

La maîtrise de l'outil informatique est de plus en plus aisée pour les générations d'élèves que nous accueillons. Un programme informatique spécifique a fonctionné plusieurs années pour le suivi individualisé des élèves, ils accédaient à leur fiche par un mot de passe.

Le site internet EPS http://www.etab.ac-caen.fr/vhugo/eps/accueil_eps_as.htm, et surtout celui de l'option EPS <http://www.etab.ac-caen.fr/vhugo/athletisme/athle.htm> sont très visités et investis par les élèves qui y trouvent toutes les informations utiles. Il a été conçu en juillet 2001 comme un moyen de prolonger et d'enrichir la formation des élèves, l'amorce étant essentiellement les résultats et photos des différents événements qui jalonnent leur parcours.

Une solution simple existe pour le suivi des élèves, toutes les fiches étant en ligne sur le site, les lycéens peuvent les mettre à jour et les enregistrer sur le réseau LCS de l'établissement.

** Un projet d'enseignement facultatif propre à l'EPLE*

L'enseignement facultatif est formalisé par un projet nommé « projet d'enseignement facultatif d'EPS », annexé au projet pédagogique. Il est validé par le recteur d'académie sur proposition des corps d'inspection pédagogique régionaux d'EPS.

Ce projet d'enseignement facultatif s'est toujours inscrit complètement dans les différents axes et objectifs poursuivis par les projets académiques, d'établissement, d'EPS.

<u>Projet académique</u>	<u>Projet d'enseignement facultatif EPS</u>
<p>Axe 1 : mobiliser pour l'ambition scolaire et la réussite de tous</p>	<p>L'option EPS contribue à la construction de projets ambitieux et personnalisés chez ces jeunes. Elle améliore la réussite en classe de seconde par la valorisation de compétences spécifiques et de trajectoires originales. Elle joue souvent un rôle dans la construction d'un projet d'orientation plus précis dans le domaine des activités physiques et sportives, ou de la santé.</p>
<p>Axe 2 : développer l'éducation à la responsabilité et à la vie collective</p>	<p>La pratique des différentes activités proposées à l'option EPS avec la triple approche de compétiteur/entraîneur-conseil/juge est un levier d'action important pour atteindre cet objectif</p>

[Le projet d'enseignement facultatif EPS, un apport spécifique aux différents projets éducatifs](#)

La réussite scolaire, sociale et citoyenne de l'élève est inséparable d'un apprentissage et de mises en situations qui conduisent à la maîtrise de l'oral. L'élève doit apprendre à écouter le monde, à dire le monde, à s'approprier le sens du monde, et à se dire dans le monde. Pour cela, le lycée doit aider les élèves à acquérir de l'aisance, de la cohérence, de la pertinence, mais également leur apprendre à écouter, à respecter et à s'impliquer.

Loin d'être de simples "suppléments d'âme", les sports comme les arts et la culture occupent désormais une place centrale dans l'école, en ce sens qu'ils participent de l'identité culturelle et qu'ils favorisent l'épanouissement et la diversité des chances de réussite.

Les activités sportives sur lesquelles s'appuie l'option EPS facultative sont en prise directe avec les pratiques sociales.

Au delà de cet ancrage culturel, le sport, lieu codifié de rencontres, d'échanges, de confrontation est un lieu privilégié d'ouverture aux autres. La pratique sportive est fortement encouragée au lycée : EPS, option EPS, pôle BB sont autant d'occasions de mieux se connaître soi-même en rencontrant les autres.

Enfin, intégrer le lycée et les lycéens dans la nouvelle dimension de l'espace européen et international, c'est aussi le rôle du sport, phénomène social international.

<u>Projet d'établissement</u>	<u>Projet d'enseignement facultatif EPS</u>
Axe 1 : réussir au lycée	<ul style="list-style-type: none"> * Amélioration des résultats scolaires trimestriels, épreuve coeff 2 au baccalauréat. La moyenne des notes obtenues au BAC à l'option EPS est comprise entre 15 et 17 chaque année, malgré la difficulté du barème de performance qui, jusqu'ici, devait se baser sur les niveaux fédéraux. * Augmentation de la pratique physique et du potentiel d'adaptation technique, ce qui améliore nettement les moyennes des élèves de l'option EPS facultative aux épreuves du BAC EPS obligatoire en CCF. * Amélioration de la qualité de vie au lycée pour ces élèves qui ont besoin d'un équilibre intellectuel cohérent avec la construction d'un habitus santé au quotidien. * Objectivation des effets de leur investissement * Exploration du seuil de capacité à l'effort durable * Mise en relation de l'application des consignes sur la réussite * Apprentissage du jugement et de l'évaluation * Projection nécessaire dans le choix des activités à optimiser
Axe 2 : éducation et responsabilisation	<ul style="list-style-type: none"> * Entraîner, juger, arbitrer, organiser, sécuriser * Assurer sa sécurité et celle des autres dans les différentes activités * Accéder au « savoir s'entraîner », visa pour l'autonomie * Devenir acteur de la programmation des séances suivantes, faire des choix argumentés. * S'investir à l'association sportive, participer aux décisions du bureau de l'AS * Travailler en faisant des choix * Tenir à jour un classeur d'entraînement, faire des bilans intermédiaires, se fixer des objectifs lucides

Axe 3 : ouverture culturelle et internationale	<ul style="list-style-type: none">* Acquérir une culture sportive originale* Rencontrer les autres en compétition, relativiser les enjeux, affronter pour se dépasser, repousser ses limites* Se déplacer en compétition, souvent au bout de la France, découvrir d'autres lieux, d'autres personnes.* Partager la même passion dans des contextes différents.
--	---

Option EPS facultative et interdisciplinarité :

Au delà du travail propre qui lui est imparti, la relation avec d'autres domaines de l'éducation est particulièrement riche pour créer les conditions d'une prise de sens des savoirs enseignés au lycée.

Cela ne peut se concevoir qu'au travers d'une mise en œuvre régulière d'actions interdisciplinaires.

L'EPS partage un champ important de connaissances avec les Sciences de la Vie et de la Terre, qui sont donc naturellement un partenaire privilégié. Un travail croisé entre les données du terrain pour le calcul de la VMA et celles du spiromètre en SVT a déjà été mené. Une information sur le dopage a également été organisée en lien avec cette discipline.

La biomécanique en sport ouvre des perspectives de travail conjoint avec les physiciens. Cela est particulièrement intéressant dans une discipline comme l'athlétisme où il s'agit de se projeter (activités auto portées) ou de projeter un engin (activités téléportées).

Les pratiques sportives, de haut niveau particulièrement et parmi les plus médiatisées, génèrent des questions sur lesquelles le philosophe peut apporter son éclairage (éthique, le corps comme instrument, la notion de règle, etc..)

Au coeur des AS

Le pôle voile du district UNSS Cherbourg lycées

Les pôles : Les lycées ¹du district UNSS fonctionnent en mutualisant les moyens humains et matériels au sein de pôles d'entraînements régis par une convention approuvée par le conseil d'administration de chaque établissement. La pratique scolaire de la voile est organisée dans le cadre d'un de ces pôles.

D'autres lycées du département² peuvent se joindre aux formations et entraînements organisés par le pôle voile. En l'absence d'une convention avec les établissements du district, leurs équipages doivent être accompagnés d'un adulte responsable du groupe d'élèves.

Les objectifs du pôle voile :

L'objectif principal est d'amener des élèves de lycée à une pratique de la régates en habitable, et ce quel que soit leur vécu dans l'activité. Une ouverture vers les élèves les moins représentés en UNSS est recherchée : les élèves de LP et les filles.

- A un premier niveau, une initiation à la pratique de la voile, est proposée aux élèves grands débutants, elle pourra inclure une pratique en dériveur.

- Ensuite, la découverte de la voile habitable, de la manœuvre, et de la navigation en équipage est destinée aux élèves qui ont une expérience du dériveur.

- Pour finir sont abordés l'entraînement et la préparation aux régates de district, départementales, régionales et nationales du calendrier UNSS.

Le second objectif est la formation et la validation de jeunes officiels UNSS de niveau départemental et académique (arbitrage et comité de course).

Ce qui permet un troisième objectif : associer les élèves à la préparation, l'organisation et la réalisation des manifestations UNSS.

¹ Soit 7 établissements en comptant le lycée maritime et aquacole de Cherbourg, qui est affilié à l'UNSS depuis cette année pour rejoindre le pôle voile)

² Les lycées de St Lô et Coutances profitent ou ont profité de cette possibilité.



First Class 8



J80

Le fonctionnement du pôle :

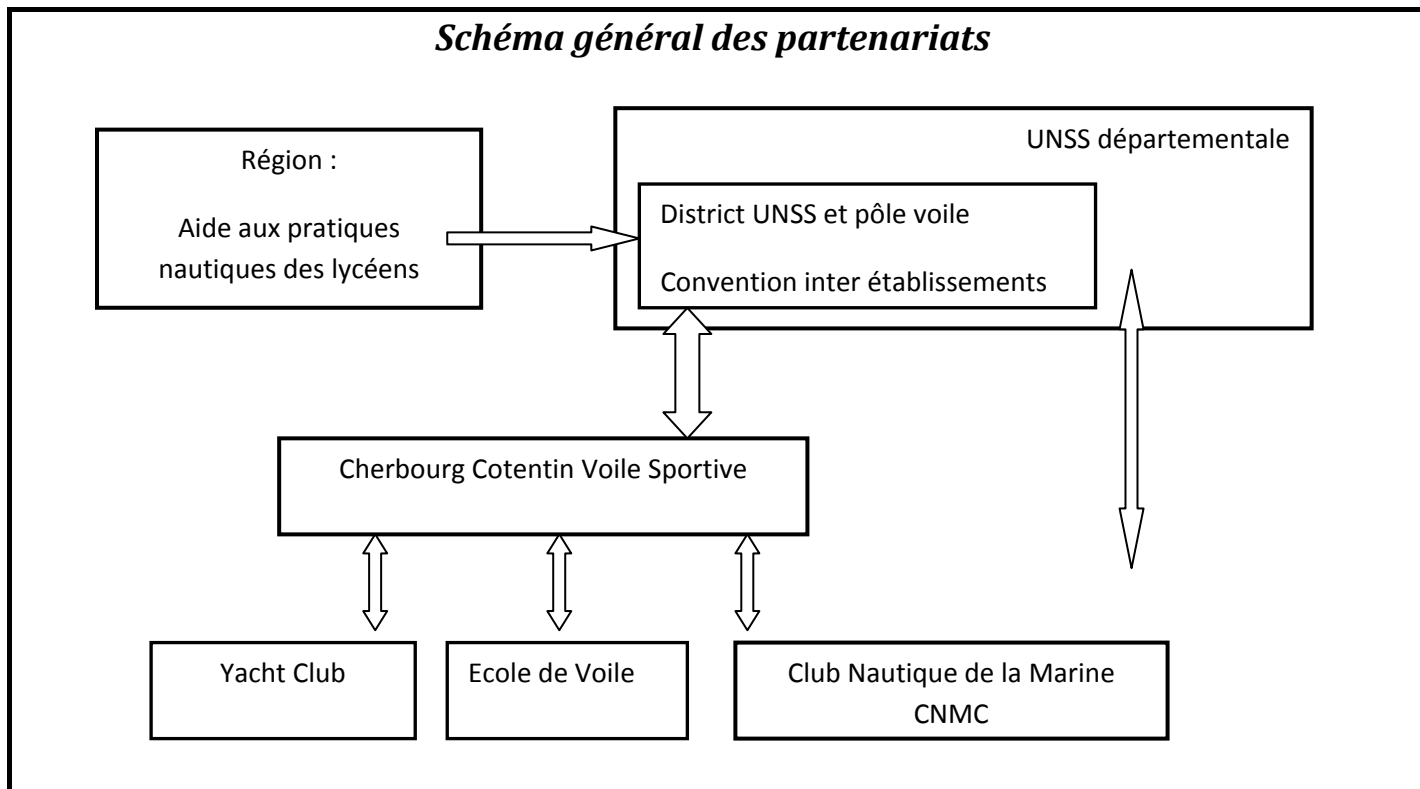
L'encadrement est exclusivement assuré par des enseignants d'EPS du district. Des partenariats, régis par convention permettent de louer du matériel auprès de plusieurs associations.

Chaque établissement règle les frais de location de matériel correspondant à sa participation et bénéficie pour cela des aides du conseil régional aux pratiques nautiques.

Ces conventions concernent principalement le **Cherbourg Cotentin Voile Sportive (CCVS)**, association dont le but est proche de celui du pôle, développer la pratique de la voile habitable sportive chez les jeunes, et le **Club Nautique de la Marine de Cherbourg (CNMC)**³ qui dispose d'une flotte de J 80.

Le pôle peut ainsi utiliser chaque mercredi cinq « J80 », deux « first class 8 », quatre « Topaz oméga » (dériveurs pouvant accueillir deux ou 3 équipiers) et deux bateaux de sécurité adaptés à l'encadrement de monotypes de régates. Au besoin, en particulier pour l'organisation des compétitions, il est possible de disposer, par l'intermédiaire du CCVS, de bateaux de sécurité supplémentaires appartenant à deux autres associations, le Yacht Club de Cherbourg et l'Ecole de Voile de Cherbourg.

³ Ce club, qui s'adresse en priorité au personnel militaire de la marine a actuellement une politique d'ouverture vers le secteur associatif civil.



Les activités du pôle :

La formation et l'entraînement :

Initiation sur dériveurs collectifs « Topaz oméga »

Initiation à la pratique en habitable et entraînement sur First class 8 et J80.

Les sorties sont programmées chaque mercredi après-midi dans la rade de Cherbourg qui est accessible à toute heure de marée. Selon les conditions météo et les besoins des élèves, deux groupes différents peuvent être constitués.

La formation « jeunes officiels » est placée les jours où la météo ne permet pas de naviguer. Elle intègre une formation aux règles de course et à l'arbitrage direct, spécifique aux régates UNSS et s'adresse donc à tous, des débutants aux régatiers chevronnés.



Topaz oméga



Championnat départemental à Cherbourg

Les compétitions :

- Une première régata promotionnelle est organisée dès le mois d'octobre. Les débutants sont encadrés par les élèves plus expérimentés pour effectuer un parcours côtier. Le but étant de faire participer tous les lycées du district.
- Championnat de district sur deux journées sur des parcours « banane »⁴.
- Championnat départemental, généralement organisé à Cherbourg par le pôle.
- Championnat d'académie, qualificatif au championnat de France.
- Une préparation spécifique est programmée pour les équipages qualifiés au championnat de France où les phases finales se déroulent en « match-racing ».⁵
- Trophée de printemps : mis en place cette année à Cherbourg, il s'agit d'une régata placée après les championnats de France qui ont lieu généralement en mars ou avril. Ouvert cette année aux AS du département et organisé sous la forme de parcours côtiers, il est prévu d'étendre ce trophée à l'ensemble de l'académie en l'enrichissant de deux journées supplémentaires pour diversifier les lieux et les formes de pratique.

Bilan d'activité :

Sur les 3 dernières années 40 élèves (40% environ de filles) ont participé en moyenne chaque année aux activités du pôle. Chaque année, il est organisé, en moyenne là aussi, 20 sorties auxquelles il faut ajouter les journées de formation de jeunes officiels.

Cet effectif important permet d'organiser des régates où le nombre d'équipages engagés est le gage d'une réelle compétition : notre académie est une des rares à organiser des championnats départementaux qualificatifs au championnat académique.

Les équipages du pôle s'y distinguent souvent, ce qui leur permet de fréquentes qualifications au championnat de France et d'y obtenir de bons résultats.⁶

⁴ Parcours dans l'axe du vent alternant louvoyage et vent arrière. Ce type de parcours est utilisé à tous les niveaux de championnat UNSS.

⁵ Forme de régata à deux bateaux.

Au delà du nombre d'inscrits et des résultats, c'est l'assiduité des élèves aux entraînements qu'il faut souligner. Pour beaucoup d'entre eux, le pôle voile est la seule structure qui permet de naviguer et surtout de se former à une pratique passionnante mais aussi exigeante. Il s'agit souvent pour nos élèves d'un engagement sur la durée qui peut commencer au collège et se poursuivre au supérieur, puisque le district Collèges de Cherbourg propose la voile sur catamaran avec l'école de voile (EVC) et que le SUAPS organise l'activité en collaboration avec le CCVS. Ils sont nombreux à continuer à naviguer et à régater, quelquefois à haut niveau, après leur scolarité lycéenne. Pour certains, l'engagement vers le monde maritime est si important qu'ils réalisent leurs poursuites d'études dans ce secteur.⁷

Il est légitime de penser que pour ces jeunes, le sport scolaire aura joué un rôle important dans leur évolution personnelle qui dépasse la simple formation à une pratique sportive.

⁶ 3 équipages du pôle se sont qualifiés au championnat de France 2010.

⁷ Par exemple, plusieurs anciens élèves du pôle suivent ou ont suivi les formations à la marine marchande.

L'actualité nationale

- BOEN spécial n°4 du 29 avril 2010 :
 - [Préambule sur les enseignements d'exploration. Programme de création et activités artistiques en classe de 2nde \(arts visuels, arts du son, arts du spectacle, patrimoine\).](#)
 - [Programme de l'enseignement facultatif d'arts, en classe de 2nde \(arts plastique, cinéma, danse, histoire des arts, musique, théâtre\)](#)
 - [EPS : enseignement facultatif et enseignement d'exploration](#)

